

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, a adopté lors de l'assemblée du conseil du 10 juillet 2019, le règlement 297-2019 pour modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) règlement 172-2005, afin de modifier le périmètre urbain de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière, de façon à englober à l'intérieur de ses limites, un secteur actuellement exclu de la zone agricole provinciale.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 15 juillet 2019.

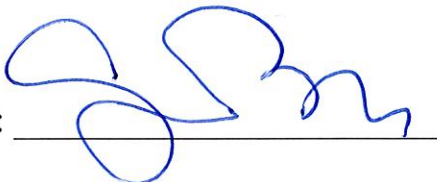


Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 15 juillet 2019 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 juillet 2019.

Signé : 

Stéphane Bergeron
Directeur général